



InterSyndiCAAS



4 SYNDICATS UNIS



Notre préoccupation, depuis l'avènement de CAAS, votre pouvoir d'achat

Vos élus **InterSyndiCAAS** n'ont eu de cesse depuis la création de CAAS en 2017 de défendre et de soutenir votre pouvoir d'achat via des revendications très concrètes (budget des Œuvres Sociales, Complémentaire Santé, Surcomplémentaire Santé, Intéressement, ...).

“ Nous pourrions vous faire aujourd'hui de belles promesses, mais nous préférons le concret ! ”

Devant la fermeté et l'obstination de la Direction à refuser chaque année nos demandes d'augmentations collectives, nous nous sommes concentrés sur des rémunérations périphériques comme les allocations du Comité d'Entreprise, la complémentaire Santé (et la volonté de réduire le reste à charge) ou un intéressement au plafond chaque année.

DU CONCRET...

AUGMENTATION
du budget des
œuvres sociales

ENCORE DU CONCRET...

AMÉLIORATION
des garanties du régime
frais de santé et mise
en place d'une
surcomplémentaire
" Spécialistes "

...ET RIEN QUE DU
DU CONCRET !

MAINTIEN
d'un intéressement
à 15 %

VOTEZ



**ET APPELEZ À VOTER
L'INTERSYNDICAAS**



DU CONCRET...

AUGMENTATION du budget des œuvres sociales

Nos efforts soutenus depuis 2017 pour obtenir une augmentation du budget des œuvres sociales (+0.3 % soit plus de 324 000 €) permettent dès cette année de vous faire bénéficier d'une dotation supplémentaire conséquente (dans la limite des règles URSAFF bien sûr) ... et surtout non fiscalisée.

→ PRENONS 2019 : 429 € ONT AINSI ÉTÉ ALLOUÉS À CHACUN D'ENTRE VOUS

- 60 € de chèques-culture en juin 2019
- 100 € de chèques-culture en octobre 2019
- 169 € de chèques-cadeaux WEDOOGIFT en novembre 2019
- 100 € de chèques-culture en décembre 2019

Ces opérations ont été mises en place dans le seul but de vous permettre d'avoir du pouvoir d'achat supplémentaire

...ET RIEN QUE DU CONCRET !

MAINTIEN d'un intéressement à 15 %

Grâce aux compétences des élus de l'InterSyndiCAAS, nous avons pu challenger la direction afin d'obtenir des critères d'intéressement permettant d'atteindre, sauf cas de force majeure, le plafond d'intéressement prévu par l'accord.

Avec la vigilance et l'expertise de vos élus InterSyndiCAAS dans ce domaine très technique, notre intéressement est au plafond depuis 2 exercices (gain moyen de 1 867 € de plus par salarié).

Notre engagement participe au maintien de votre pouvoir d'achat

ENCORE DU CONCRET...

AMÉLIORATION des garanties du régime frais de santé et mise en place d'une surcomplémentaire " Spécialistes "

Vous avez été nombreux à nous alerter sur le reste à charge conséquent sur certaines dépenses de santé !

Nous avons ainsi initié dès 2017 des échanges avec la Direction pour répondre à ces attentes.

En nous faisant assister d'un cabinet d'expertise, nous avons ainsi obtenu de la Direction l'amélioration de certaines garanties du régime de base (médecine douce, chirurgie réfractive, implants dentaires, ...) et la prise en charge intégrale d'une Surcomplémentaire " Spécialistes ".

Ces actions auront un véritable impact sur notre pouvoir d'achat dès 2020

AYEZ TOUJOURS EN TÊTE LE PROVERBE : " l'Union fait la force "

Rappelez-vous, nous avons décidé en 2017 de nous allier et d'associer nos forces pour obtenir de meilleures conditions de travail, de meilleures conditions salariales ! Nous sommes 4 syndicats unis et nous sommes les seuls dans le groupe Crédit Agricole à avoir cette force de frappe face à la Direction.

VOTEZ
INTERSYNDICAAS
4 SYNDICATS
UNE SEULE VOIX
POUR L'INTÉRÊT DE TOUS



InterSyndiCAAS



4 SYNDICATS UNIS

